



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 6 mars 2012

## Agenda

### Lundi 12 mars

-15h : **Christian de PERTHUIS**, professeur associé à l'Université Paris-Dauphine : « *L'adaptation au changement climatique* ».

### Lundi 19 mars

-9h00 : Entretiens de l'Académie : « *Quel avenir pour le nucléaire dans la politique énergétique française ?* ».

-15h : **Bertrand COLLOMB** et **Édouard BRÉZIN** : « *L'énergie nucléaire* ».

-Comité secret.

### Lundi 26 mars

-15h : **Général Jean-Louis GEORGELIN**, Grand Chancelier de la Légion d'honneur : « *La question militaire aujourd'hui* ».

-Comité secret.

### Lundi 2 avril

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des membres.

-15h : **Pierre MOREL**, représentant spécial de l'Union européenne pour l'Asie centrale : « *Le poids et le rôle des pays émergents : une lecture politique* ».

### Pas de séance

-les 9, 16, 23, 30 avril et 7 mai.

### Lundi 14 mai

-15h : **Alain ROUQUIÉ**, président de la Maison de l'Amérique latine : « *Les voies du Brésil* ».

### Lundi 21 mai

-15h : **Jean-François BILLETER**, professeur émérite à l'université de Genève : « *Le passé chinois du point de vue de la philosophie politique. Réflexions présentes* ».

### Lundi 4 juin

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Vincent GOOSSAERT**, directeur de recherche au CNRS : « *Les pratiques religieuses actuelles du monde chinois* ».

## Séance du lundi 5 mars

Après approbation du procès verbal du lundi 20 février, **Marianne Bastid-Bruguière**, président de l'Académie, a passé la parole à **Jacques Véron**, directeur de recherche à l'Institut national d'Études démographiques (INED), qui a présenté une communication sur le thème « *Migration et environnement* ».

L'orateur a fait état de « *différents travaux [qui] ont été menés dans les dernières décennies pour identifier les zones qui devraient avoir le plus à souffrir du changement climatique (sécheresses ou terres submergées)* ». En effet, « *depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les évolutions démographiques, économiques et techniques ont conduit à de profondes transformations de l'environnement (déforestation, pollution, etc.). Elles ont parallèlement accru la vulnérabilité de certaines populations, avec des risques parfois mal connus mais néanmoins réels pour leur survie même.* »

« *Il reste des incertitudes sur l'ampleur des modifications futures* », a-t-il toutefois précisé. « *De l'importance de l'élévation du niveau de la mer dépend, par exemple, le nombre d'individus en situation de risque. Selon que les changements environnementaux prennent la forme d'événements extrêmes ou de transformations continues, le lien entre migration et environnement diffère. Mais quelles que soient les incertitudes actuelles, la poursuite de la croissance de la population mondiale dans les prochaines décennies se traduira par une pression démographique plus forte et, par conséquent, par un nombre plus élevé de personnes exposées au risque d'événements climatiques majeurs.* »

Sur ce point, il a estimé que « *les effets du changement climatique sur les mouvements de population seraient principalement au nombre de quatre : intensification des catastrophes naturelles, dégradation des conditions d'existence des populations (développements de maladies liées à la transformation des écosystèmes, aléas climatiques menaçant la sécurité alimentaire, diminution des ressources en eau), élévation du niveau des mers, accroissement de la compétition pour des ressources plus rares (facteur de tensions et de conflits entre populations). L'ampleur des mouvements que peut induire le réchauffement climatique est difficile à préciser, d'autant plus qu'il faudrait pouvoir tenir compte des capacités de réaction des populations, mais l'ensemble de la planète est concerné.* »

En conclusion, il a considéré que « *le lien entre migration et environnement n'est en rien mécanique. Il peut y avoir aggravation de la pauvreté sans migration. Par ailleurs, cette relation entre migration et environnement interfère avec d'autres, liant ainsi sécurité alimentaire et environnement, urbanisation et migration, etc. La migration, quelle que soit sa durée, peut aussi être source de conflits dans les zones d'installation des populations déplacées. Enfin, la migration peut être considérée comme une variable d'ajustement, permettant aux populations de s'adapter à la modification de leur environnement, que ce changement prenne une forme soudaine, brutale, ou soit continu, progressif.* »

À l'issue de sa communication, **Jacques Véron** a répondu aux questions que lui ont posées **Emmanuel Le Roy Ladurie**, **Georges-Henri Soutou**, **Xavier Darcos**, **Michel Pébereau**, **Jean-Robert Pitte**, **André Vacheron** et **Marianne Bastid-Bruguière**.

## À lire

- **Thierry de Montbrial** : *Journal de Russie 1977-2011* (Paris, éd. du Rocher, 2012). Présentation par Vladimir Fédorovski : « *Fondateur de l'Institut français des relations internationales, Thierry de Montbrial brosse dans ce journal le tableau fascinant de la Russie de 1977 à nos jours. Au fil des ans et des nombreux séjours qu'il a effectués sur le sol russe, ponctués de rencontres avec les plus importantes personnalités de ce pays, l'auteur met en lumière les changements politiques, économiques, sociaux et culturels qui ont secoué la Russie depuis une trentaine d'années. Foisonnant d'anecdotes et d'impressions inattendues, bouleversant les stéréotypes du "politiquement correct", cet ouvrage décrypte en particulier les années cruciales de la guerre froide, de la chute du communisme, de la percée de la liberté. À travers le regard lucide, parfois amusé, de l'auteur, cet ouvrage donne des clés pour mieux comprendre la Russie, et le monde que nous connaissons aujourd'hui.* » Interviewé sur cet ouvrage ainsi que sur les élections en Russie, **Thierry de Montbrial** a été l'invité de LCI, de France Info, de BFM Business, de France Inter et de Public Sénat.

- **Jacques de Larosière** : « En Grèce, il faut taxer les signes extérieurs de richesse », interview dans *Les Échos* du mardi 14 février. Extraits : « *Q : Regrettez-vous la manière dont a été gérée la crise grecque ?-- JdL : Oui car il aurait été beaucoup plus sage de traiter le problème dès 2010 en regardant la réalité en face au lieu de faire semblant de croire que la Grèce était capable de revenir sur les marchés dès 2013. C'était évidemment irréaliste. Et cela a produit deux effets négatifs : d'abord on n'a plus cru aux déclarations des gouvernements en ce domaine et ensuite la peur de la contagion a gagné du terrain. La crédibilité des États de la zone euro en a été affectée.-- Q:Le cas grec est-il à part dans la zone euro ? – JdL : Oui. Qu'il s'agisse des niveaux d'endettement, du déficit et de l'existence d'un véritable appareil fiscal, nulle part ailleurs on ne trouve de telles dérives réunies. D'ailleurs, je m'étonne un peu que les programmes de redressement de la Grèce soient beaucoup plus centrés sur la baisse des salaires minimum – en l'occurrence, ce n'est pas injustifié car les salaires en Grèce ont augmenté depuis dix ans sans rapport avec la productivité – que sur la hausse des recettes fiscales tirées des catégories plus aisées de la population. On pourrait à cet égard recourir à la méthode qui a fait ses preuves autrefois de la taxation forfaitaire des signes extérieurs de richesse (villas, yachts, piscines, voitures de luxe, patrimoines immobiliers...). Cela impliquerait la simple application de barèmes. Il me semble que ce serait politiquement légitime pour l'homme de la rue et que cela mettrait un peu de justice dans le processus. »*

- À lire également, sur le site de l'Académie ([www.asmp.fr](http://www.asmp.fr)), l'intervention de **Jacques de Larosière** à l'université Paris-Dauphine, le jeudi 16 février sur l'interrogation « La fin de la dictature des marchés ? ». Extraits : « *Quand la politique monétaire ne s'occupe plus de stabilité financière, ni de maîtriser des bulles de crédit,[...] quand certaines banques sont tentées de courir des risques excessifs et de prendre, pour leur compte, des positions spéculatives, [...] quand les déficits et les dettes publiques dépassent les normes raisonnables, [...] quand les "non-banques" font, en fait, le métier des banques, mais sans obligations de capital, ni réglementation, [...] quand on peut continuer à s'assurer sur le marché des CDS contre le défaut d'un souverain ou d'une entreprise, sans même détenir les titres de ces émetteurs, [...] Dictature des marchés ? Sans doute. Mais qui les a déréglementés et laissés se mettre en position de nuire ? Parce que l'aveuglement collectif a favorisé l'explosion des risques, l'excès de crédit, l'asymétrie d'information ainsi que les comportements grégaires, tout cela entraînant une crise sans précédent, il est devenu clair que l'on ne peut plus compter sur les marchés pour se discipliner eux-mêmes. Il nous faut donc agir en faveur d'un système financier au service de l'économie, d'un système financier qui retrouve enfin son rôle premier : allouer efficacement le capital à l'investissement.* »

## À savoir

- Le mercredi 7 mars, de 16 heures à 18 heures, à l'université Panthéon-Assas, sous la présidence d'**Yvon Gattaz** et de **Louis Vogel**, président de la Conférence des présidents d'universités, et en présence de **Xavier Bertrand**, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, l'association Jeunesse et Entreprises et l'université Panthéon-Assas organiseront une rencontre-débat sur le thème « Goût d'entreprendre, création d'entreprise et emploi ».

- **Un Académicien béatifié ?** Le diocèse de Paris vient de célébrer la clôture de l'enquête diocésaine de la Cause de béatification et de canonisation du professeur **Jérôme Lejeune**, qui fut membre de l'Académie (section Morale et sociologie) de 1982 à 1994.

## Groupes de travail

- Le groupe de travail que préside **François Terré** sur « la réforme du régime général des obligations » se réunira le mercredi 14 mars, de 9h30 à 16h30, dans la salle des Cinq Académies.

- Le groupe de travail que préside **Bernard d'Espagnat** sur « l'apport de la physique contemporaine à la théorie de la connaissance » se réunira le lundi 12 mars à 16h30 en salle 4.